

Une semaine avant le '.eu' la pression monte

Le '.eu' débarque enfin! La commissaire européenne à la Société de l'information et aux Médias, Viviane Reding, a déclaré jeudi à

« Reuters » : « Avec tout ce que j'entends, je suppose que cela va être une véritable ruée ». Il faut dire que le ?.eu' est très attendu C'est donc jeudi prochain, à partir de 10H00, que naîtra le 'bébé' tant attendu. Durant deux mois, seuls les organismes publics et les détenteurs de marques déposées pourront enregistrer un nom de domaine en ?.eu'. Du 7 février au 6 avril, des dossiers pourront ensuite être déposés pour des noms de sociétés, des marques non déposées ou encore des noms d'œuvres d'art. C'est seulement le 7 avril que les procédures d'enregistrement seront ouvertes à tous, ou plus précisément à « toute personne établie ou résidante dans l'UE ». Et selon la commissaire européenne, « plusieurs centaines de milliers d'entreprises » vont se presser au portillon pour s'inscrire. Dans sa déclaration, elle encourage vivement les sociétés présentes sur la toile « à ne pas perdre de temps ». Pourquoi un lancement échelonné ? Simplement pour éviter le « cybersquatting » par des personnes malveillantes qui achètent des adresses en vue de les revendre pour des sommes importantes. Techniquement, l'extension en ?.eu' fonctionne depuis le mois d'avril. Mais, concrètement, les premiers noms de domaines apparaîtront sur l'Internet courant décembre ou janvier, dès que les premiers dossiers de demande complets seront validés. Les institutions européennes elles-mêmes basculeront progressivement, à partir de mercredi prochain, leurs adresses Internet en ?.eu'. Au début, il en coûtera aux entreprises **10** euros de frais de souscription, directement versés à l'organisme Eurid, désigné par la Commission pour gérer l'extension jusqu'en 2010. A cela, il faudra ajouter **35** euros pour un organisme public, **45** euros pour les détenteurs de marques et **85** euros pour les autres types de noms de domaine. Les candidats au ?.eu' devront en outre verser une centaine d'euros au bureau d'enregistrement auquel ils se sont adressés. L'Eurid a accredité **779** bureaux d'enregistrement dans le monde, tant dans l'UE qu'aux États-Unis ou même au Japon, chargés de recevoir les demandes des utilisateurs qui voient dans le ?.eu' un nouvel eldorado.